

Mouvements de jeunesse et riverains : cohabitation tout-terrain

À Dorinne, des riverains du bas du village n'ont pas fait rimer juillet avec vacances. Motifs ? Des camps qui se font (trop) entendre.

● **Catherine DETHINE**

« **C**ela fait 30 ans que j'habite ici et c'est la 1^{re} fois que je le vis ainsi. » La maison de Raymond Daffe se situe juste à l'intersection de la rue d'En bas et de la rue du Vieux château. Les camps scouts, il les côtoie depuis des années. Ceux-ci s'installent régulièrement autour du château situé non loin de là. Mais cette fois-ci, la communication est davantage passée par le biais de la zone police qu'autour d'un feu de camp. En cause : une nouvelle localisation des tentes qui, vis-à-vis de certaines habitations, a pris des airs de caisse de résonance.

« La 1^{re} quinzaine de juillet, c'était un camp de filles. Là, nous avons eu droit – entre autres – à un lancer de 15 à 20 pétards. Le second camp, qui s'est installé pour la 2^e quinzaine, a fait une fête qui s'est terminée à 4 heures du matin, commente le riverain. Moi, mes deux fils doivent partir travailler à 5 heures. Et quand ils passent une nuit blanche, j'ai toujours peur d'un acci-

dent sur le chemin du travail. »

Pas facile de faire cohabiter des personnes qui vivent sur

place et doivent continuer à le faire avec des camps qui s'inscrivent dans le cadre d'activités ludiques qui parfois produisent quelques décibels. Raymond Daffe avoue n'avoir jamais eu de problèmes avec les scouts. Néanmoins, cette fois-ci, au lieu d'occuper une prairie située à

distance respectable, les deux camps se sont succédé au même endroit, à proximité du château.

Une localisation qui a favorisé la propagation des bruits vers le bas du village, situé dans une cuvette. « Sur le mois, nous avons dû appeler la police une dizaine de fois. »

Un premier contact

Ce changement de localisation, on le devrait (selon les riverains) au fait que des prairies sont facilement impraticables en cas de fortes pluies. Si la modification du lieu d'implantation a été bénéfique pour les occupants, elle l'a donc été nettement moins pour les habitants de Dorinne. Et pourtant, dans le quartier, on a pris l'habitude d'entrer en contact avec les nouveaux arrivants afin de leur signaler l'existence de voisins et le respect de certaines règles comme celle de limiter les bruits au-delà de 22 heures.

Un rôle dévolu à Marcel Jac-

quet, porte-parole du quartier, vers qui ses voisins se tournent naturellement lorsqu'il s'agit de parlementer. Juillet n'a guère été concluant. Reste donc à voir ce que le mois d'août leur réserve. Tradition oblige : Marcel Jacquet est donc parti à la rencontre des Scouts de l'Unité « Eau Vive » de Flexhe-Slins. Première bonne surprise : le camp est en retrait. Une nouvelle rassurante et un contact positif qui devraient faire oublier le mois de vacances écoulé. ■

VITE DIT

Hausse de population

À Yvoir, on estime entre 30 et 40 le nombre de camps qui transitent par son territoire, essentiellement pendant l'été. Et ici, on parle de camps déclarés. De fait, si l'on se réfère au règlement d'application, « toute personne désirant organiser un camp ou un hike sur la commune d'Yvoir doit adresser une demande d'autorisation avec un dossier de sécurité descriptif ainsi qu'une fiche d'identification au Collège au moins six semaines avant le début du séjour. » Si l'on sait qu'en moyenne, chaque camp représente entre 30 et 50 personnes, cela donne une petite idée de la hausse enregistrée, du côté de la population.

« Well Camp » depuis 2009

Yvoir fait partie des communes prisées par les camps de jeunesse lors des vacances et elle s'y inscrit pleinement de manière officielle depuis une petite dizaine d'années, comme le souligne Valérie Jaspard, en charge notamment de ce volet. En effet, Yvoir a son « *Monsieur/Madame Camp* » depuis 2009, date à laquelle l'opération « *Well Camp* » a été initiée par la Région. Celle-ci permet d'embaucher un étudiant pour assurer cette tâche. C'est un peu le relais entre les riverains, les camps et la commune.

« *Pour autant que le groupe*

se déclare à la commune, Monsieur Camp établit un rapport d'arrivée et un rapport de sortie », commente Valérie Jaspard. En cas d'éventuels problèmes, c'est lui qui est amené à établir le contact et à intervenir. Et si cela ne se passe pas bien, la police prend le relais. Néanmoins, « Well Camp » et la commune ne sont pas là pour gendarmar. « Notre but est d'aider les groupes durant tout leur séjour chez nous. Cela va de la distribution de sacs-poubelle à l'établissement d'un contact avec la DNF s'ils veulent faire des activités en forêt ».

Un guide pratique des camps de jeunes et des mou-

vements de jeunesse reprenant une série de renseignements est d'ailleurs remis aux responsables. Guide qui balaie tous les domaines : des premiers secours, aux diverses attractions touristiques en passant par... la cohabitation avec les voisins. Le but étant que tous les intervenants y trouvent leur compte. Seul élément où la commune ne peut vraiment

pas interférer : la météo. Et encore. En cas de pluies anormalement abondantes, les pompiers sont toujours présents lors d'éventuelles inondations. ■

C. Det.